

Ce règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) et le règlement fédéral du CIJ.

1. LIEU DE LA COMPETITION

La compétition aura lieu au complexe sportif Jean Bullant, 16 Av. du Maréchal Foch, 95440 Écouen.

2. CATEGORIES ET TABLEAUX

La compétition est ouverte aux catégories suivantes :

- poussin 1/ poussin 2
- benjamin 1/ benjamin 2 (classement minimum P11)
- minime 1/ minime 2 (classement minimum D9)
- cadet (classement minimum D9)

Les joueurs peuvent s'inscrire sur 3 tableaux.

La répartition des joueurs se fera par catégorie d'âge (poussin 1, poussin 2 ...). Les joueurs seront départagés par rapport à leur CPPH à la date du 2 décembre 2021.

Les joueurs Minibad ne sont pas autorisés à participer.

Les poussins, benjamins, minimes sont autorisés à jouer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

3. INSCRIPTIONS

- 1 Tableau : 16 euros
- 2 Tableaux : 19 euros
- 3 Tableaux : 21 euros

La date limite d'inscription est fixée au 26 novembre 2021 (date de réception. Les inscriptions se font via Badnet. Contact inscription : 0181706135

Les joueurs doivent être licenciés à la date de leur inscription (licence saisie et validée par la ligue, après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.

4. FORFAITS

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant à une étape du CIJ doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
 - Si l'annonce est faite avant le tirage au sort les frais d'inscription sont remboursés ;
 - si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Ce justificatif permettra le remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant et qu'une liste d'attente a été créée, la paire doit se retirer. En cas d'absence de liste d'attente, le partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, la LIFB essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur en remplacement.

5. DEROULEMENT

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel aux clubs, comités Départementaux et Ligue et seront disponibles en ligne sur le Badnet de la Ligue. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Les horaires prévisionnels sont les suivantes :
Première journée : samedi à partir de 10 h 00 et jusqu'à 20 h 00 ;
Deuxième journée : dimanche de 8 h 30 à 16 h 00 (remise des récompenses incluse).

6. Juge-Arbitrage

- 6.1 Le Juge-Arbitre principal de la compétition sera Jean-Claude DERNIAUX. Il sera accompagné par Sébastien HERBERT (JA adjoint).

7. Volant officiel

- 7.1 Les volants seront à la charge des joueurs jusqu'au quarts de finale et fournis gratuitement par l'organisateur pour les demi et finales. Le volant officiel de la compétition est le Yonex AS30.

8. Hébergement

- **Campanile Ecoen** : Rn 16 - La Redoute Du Moulin, Rue de la Croix Baillet, 95440 Écouen
- **Hôtel Kyriad Paris Ecoen** : Rue Adeline, 95440 Écouen, France